

1566

SUSTAINABLE FUNDING MECHANISM NIGER BASIN



Mécanisme de financement durable

Initiated by the Niger Basin Authority (NBA), this project consists in obtaining financial contributions from the producers of hydropower, in exchange for hydrological services and information that only the NBA is able to provide basin-wide.

The initiative mobilises self-sustainable financial resources to complement donors and funding from member states, to carry out new missions. More and more «basin public service» missions are ordered by member countries of the Basin such as planning and coordination of large dam projects, monitoring and hydrological forecasting, water allocation and environmental monitoring. To carry out these missions, the NBA has created a mechanism that consists in a small

fee, based on the “user-pays principle”, which is applied to producers of hydropower in exchange of hydrological forecasting. This results in a financial contribution for the NBA projects and an opportunity to optimise the operation of their hydroelectric dams for hydropower producers. The low fee (less than 1% of the cost price) makes it painless to this profitable business sector and thus ensures regular, sustainable and substantial financial resources for the Niger Basin Authority.

This solution applies to all hydroelectric dams located in the Niger Basin. It currently covers four existing hydroelectric plants in three countries. The NBA is about to begin negotiations with new national hydropower companies.

Initié par l’Autorité du Bassin du Niger (ABN), ce projet consiste à obtenir des contributions financières des producteurs d’hydroélectricité, en échange de services et d’informations hydrologiques que seule l’ABN est capable de fournir à l’échelle du bassin.

L’initiative mobilise des ressources financières durables pour compléter le financement des bailleurs de fonds et des Etats membres et ainsi pouvoir entreprendre de nouvelles missions.

De plus en plus de missions « de service public à l’échelle du bassin » sont mandatées par les pays membres du Bassin telles que la planification et la coordination de grands projets de barrage, le suivi et les prévisions hydrologiques, l’allocation de l’eau et la surveillance environnementale.

Pour mener à bien ces missions, l’ABN a créé un mécanisme qui consiste en une petite cotisation, basée

sur le principe de « l’utilisateur-payeur », lequel est appliqué aux producteurs d’hydroélectricité en échange de prévisions hydrologiques. Ceci se traduit par une contribution financière pour les projets de l’ABN et offre l’opportunité d’optimiser le fonctionnement de leurs barrages hydroélectriques au bénéfice des producteurs d’hydroélectricité. La petite cotisation (inférieure à 1% du coût de revient) n’affecte pas outre mesure la rentabilité de ce secteur d’activité et garantit ainsi des ressources financières régulières, durables et substantielles pour l’Autorité du Bassin du Niger.

Cette solution s’applique à l’ensemble des barrages hydroélectriques situés dans le Bassin du Niger. Le mécanisme couvre actuellement quatre centrales hydroélectriques dans trois pays. L’ABN s’apprête à entamer des négociations avec de nouvelles entreprises nationales d’hydroélectricité.

CONTACT

Nialen Condé
Niger Basin Authority
 cniale_bcrng@yahoo.fr
 + 227 90 34 10 04



Mechanism Recap Récapitulatif des mécanismes

Budget & Ressource in Million FCFA

*Budget et ressources
en Millions de FCFA*

